

# Le changement des pratiques en autisme, c'est maintenant ?

Journée nationale

d'Autisme France



Palais des Congrès de Paris  
16 novembre 2013

Renseignements et réservation : Tél. 04 93 46 01 77

[autisme.france@wanadoo.fr](mailto:autisme.france@wanadoo.fr) - [www.autisme-france.fr](http://www.autisme-france.fr)



# Le changement des pratiques en autisme, c'est maintenant ?

Palais des Congrès – 16 novembre 2013

## Thème 1

autisme et comorbidités :  
comprendre et faire face

- 8h00: Accueil des participants
  - 9h00 : Introduction par la présidente d'Autisme France : **Danièle LANGLOYS**
  - 9h15 : Intervention du ministre ou de son représentant
- Modératrice : Nadia Chabane, pédopsychiatre à l'Hôpital R Debré à Paris (75)

-9h30 –10h00 : La consultation génétique : un outil pour le diagnostic et la recherche.

Sylvain Briault, Responsable équipe « Neurogénétique ». Praticien Hospitalier Chef de Service Structure Interne de Génétique. Orléans (45)



Sylvain  
BRIAULT

*La description de gènes mutés chez des sujets avec autisme justifie pleinement qu'une consultation de génétique soit proposée aux familles. L'intérêt de cette démarche permettra en premier lieu de différencier autisme pur et pathologies génétiques avérées avec symptomatologie du spectre autistique, comme le syndrome de l'X fragile. Par ailleurs, la caractérisation du trouble autistique, associé ou non à un déficit cognitif orientera les examens complémentaires à mettre en œuvre. Au final, l'ensemble de ces données permettra d'établir un conseil génétique. Enfin, les diverses explorations effectuées lors de l'évaluation clinico-biologique pourront aboutir à l'identification de nouvelles anomalies génétiques, augmentant ainsi nos connaissances et notre compréhension de cette entité clinique complexe.*

-10h00 –10h40 : Autisme et épilepsie, quelles implications thérapeutiques ?

Stéphane AUVIN, neuropédiatre spécialisé en épileptologie, praticien hospitalier, service de neurologie pédiatrie et des maladies métaboliques, chercheur à l'INSERM U676. Hôpital R Debré à Paris (75).



Stéphane  
AUVIN

*Pourquoi est-il important de poser le « bon » diagnostic ? Quelle est l'incidence exacte de l'épilepsie dans l'autisme ? Quel protocole poser pour faire passer un EEG dans les meilleures conditions ? Quels traitements prescrire et quelles incompatibilités médicamenteuses ? Quels effets spécifiques sur la cognition et les apprentissages ? Comment limiter les effets secondaires notamment sur les comportements ?*

-10h40 –11h10 : Les troubles du sommeil chez l'enfant autiste : Diagnostic et prise en charge.

Patricia Franco, pédiatre, Unité de Sommeil Pédiatrique & INSERM U628, Hôpital Femme-Mère-Enfant à Lyon.



Patricia  
FRANCO

*Les troubles du sommeil affectent 60 à 86% des enfants atteints d'autisme. L'impact de ces troubles sur la qualité de vie des familles est majeur. Mais au-delà de cet impact immédiat, les troubles du sommeil pourraient participer aux mécanismes physiopathologiques intrinsèques de la maladie, notamment concernant les interactions sociales, le comportement et le fonctionnement cognitif de ces enfants. Divers facteurs peuvent contribuer à ces troubles du sommeil, qui sont essentiellement représentés par des difficultés d'endormissement et des éveils nocturnes. Des travaux récents ont montré la présence de profondes anomalies des rythmes circadiens chez les patients autistes, avec notamment 65% des enfants et jeunes adolescents présentant des taux de mélatonine nocturne bas. Cette sécrétion altérée de la mélatonine a été corrélée à une déficience de la communication verbale ainsi que du QI verbal. L'effet bénéfique d'un apport exogène de mélatonine chez ces patients a été rapporté dans différentes études. L'objectif de cette présentation est de venir en aide aux patients et à leur famille par une meilleure connaissance de ces troubles du sommeil et de leur prise en charge.*

## Thème 2

Scolariser :  
quand vouloir  
c'est pouvoir



Fanny  
DUC

-11h40 –12h10 : Un accompagnement modulable et évolutif de la scolarisation des enfants et adolescents avec autisme.

Fanny DUC, psychologue et Patrick VARRASO, directeur - SESSAD « l'oiseau bleu » à Saint Avold. (57).



Patrick  
VARRASO

*Structure innovante par son action précoce et tournée vers le milieu ordinaire, le SESSAD « l'oiseau bleu » met en place des stratégies éducatives pour permettre la scolarisation en milieu ordinaire des 34 enfants qu'il accompagne, quel que soit le niveau de développement. Cela passe par un travail intensif dans les locaux du service pour redonner aux enfants une attitude d'élève, par une mise en place d'outils de communication qui permet de diminuer les troubles du comportement. Ainsi, les enfants parviennent plus facilement à entrer dans les apprentissages.*

*L'accompagnement dans l'école par le personnel mobile qui intervient en appui des AVS et des enseignants est essentiel. Nous présenterons différentes situations concrètes d'accompagnement vers la scolarisation.*



Corinne  
ELIE

-12h10 –12h40 : Un partenariat réussi Education nationale/SESSAD Autisme.

Corinne ELIE, IEN-ASH et conseillère technique du directeur d'académie de l'Aisne (02) et Dominique PASQUET, enseignant spécialisé et directeur d'ESMS.



Dominique  
PASQUET

*Dans le respect des rôles et des missions confiés à une Inspectrice ASH et à un Directeur de SESSAD, sur un territoire donné, nous témoignerons des éléments d'une collaboration active et orientée qui contribuerait à plus de scolarisation pour les enfants et adolescents TED dans une dynamique de réussite de parcours.*

-12h40 –13h00 : Quelle mise en œuvre concrète du dernier plan autisme ?

Par Gwendal ROUILLARD, député de la 5ème circonscription du Morbihan. (56).



Gwendal  
ROUILLARD

*Après des mois de concertation, je suis satisfait de voir le 3ème Plan autisme acté par le Gouvernement. Ce plan permettra de financer efficacement les priorités sur lesquelles nous avons travaillé avec l'ensemble des acteurs : ce 3ème plan marque clairement la nécessité de mettre en pratique les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) en ne donnant les moyens d'agir qu'aux structures utilisant les méthodes comportementales et éducatives. Je reste vigilant quant à l'application de ce 3è Plan et ce congrès est le moment de faire un premier point sur ce qui se met en place.*

### Thème 3

Enseigner : adapter pour développer les compétences



Marion BINET

13h00-14h15 : Pause-déjeuner

Après-midi :

Modérateur : Saïd ACEF, directeur du Centre de Ressources Autisme Ile-de-France à Paris (75)

**-14h15 –15h00 : Aux Etats-Unis : des outils adaptés pour mieux scolariser les élèves avec autisme.**  
Marion BINET, enseignante spécialisée à l'école maternelle 'West Chicago Early Childhood Center' à West Chicago (Etat de l'Illinois - USA)

*Aux Etats-Unis les enfants ayant un trouble du spectre autistique ont accès à des services adaptés dès le plus jeune âge et cet accompagnement se poursuit dès 3 ans dans le cadre scolaire. Comment l'école s'adapte-t-elle à ces élèves à besoins « spéciaux » ? Quels outils et pratiques pour leur permettre d'apprendre et de s'intégrer dans la population générale, d'acquérir les compétences scolaires et sociales nécessaires à leur épanouissement et à leur inclusion ?*

**-15h00 –15h30 : L'intérêt d'intégrer la pédagogie Montessori aux programmes ABA, PECS et MAKATON, pour rendre ainsi accessible les apprentissages scolaires aux enfants avec autisme.**

Assia OLIVEREAU, Enseignante Montessori spécialisée.

*Les principes de la pédagogie Montessori sont fondés sur l'observation, la liberté d'expression et le mouvement ce qui permet à l'enfant de nous révéler ses aptitudes et ses besoins. Selon Maria Montessori, l'éducation doit être considérée comme une aide à la vie et doit permettre une intégration à la vie sociale.*

*En 1898, M Montessori qui était médecin disait : j'eus l'intuition que la question des déficients était d'ordre plus pédagogique que médicale. Je fus pendant des années préoccupée puisqu'il fallait permettre à ces enfants de se réintégrer dans la société, de conquérir leur place et leur indépendance dans un monde civilisé, ce qui restaurerait ainsi leur dignité d'être humain.*

*Comment exploiter le matériel Montessori avec les enfants autistes en utilisant les principes de l'ABA (le système de renforcement pour créer la motivation, les guidances et estompage, le chainage, le façonnement, l'imitation...) : la vie pratique et l'autonomie dans la vie quotidienne, la vie sensorielle, le langage oral et écrit, les mathématiques. Comment enrichir le répertoire d'activités de l'enfant pour l'amener au libre choix et à l'indépendance. Mon expérience auprès des enfants avec handicap et surtout avec autisme m'a convaincue que la pédagogie Montessori est adaptée pour eux en utilisant les principes de l'ABA et les outils de communication.*



Assia OLIVEREAU



Adrien WERBURGH

**-15h30 –16H00 : Un projet de formation professionnelle spécifique à l'adulte avec autisme.**

Adrien WERBURGH, ingénieur et porteur du syndrome d'Asperger.

*Adrien a 30 ans, son diagnostic n'a été posé qu'à 29 après un burn-out engendrant des TOC et une dépression sévères, son parcours est à la fois exceptionnel mais aussi tristement banal aujourd'hui en France... il nous parlera de son parcours universitaire et de son entrée dans le monde du travail avec ses joies et aussi ses difficultés et déconvenues. Grâce au témoignage d'Adrien, nous aborderons différents aspects rencontrés par les personnes Asperger en entreprise, leur intégration délicate dans une équipe non informée, leur surinvestissement lorsqu'ils ont su trouver un emploi correspondant à leur passion, mais aussi le stress généré par l'intégration dans un nouveau milieu sans accompagnement. Il nous parlera aussi de sa reconstruction et du soulagement de savoir enfin pourquoi il s'est toujours senti si différent...*

**-16h00 –16H30 : Expérience de travail en entreprise du milieu ordinaire par le biais d'un ESAT « hors les murs ».**

Olivier DELECOURT, Directeur de FAM et d'ESAT à Orchies (59)

*Ce projet d'ESAT expérimental a été insufflé par l'ARS du Nord/Pas de Calais à l'Association « Autisme Nord ». Réalité depuis octobre 2010, encouragée principalement par les valeurs humanistes et ancestrales d'une entreprise du Nord. Nous aborderons dans un premier temps les prises de conscience nécessaires à ce partenariat pour ensuite faire un focus du quotidien de cet établissement.*



Olivier DELECOURT

**-16h30 –17h00 : Troubles du Spectre Autistique et situation d'emploi : Spécificité, adaptation et impact personnel et social.**

Marie-Vincente THOREL, Psychologue libérale à Meaux (77)

*De plus en plus, les demandes relatives à des prises en charge psychologiques en cabinet libéral de personnes avec autisme concernent le soutien et l'aide à l'insertion professionnelle. Nous aborderons dans un premier temps les outils et aménagements susceptibles de promouvoir cette insertion professionnelle (évaluation, élaboration d'un projet et des aides nécessaires à sa réalisation, interventions coordonnées, soutien psychologique...). Nous aborderons ensuite l'impact personnel et social de la situation d'emploi sur les personnes comme sur leur famille (préoccupations et attentes).*



Marie-Vincente THOREL



Florian FORESTIER

**-17h00 –17h20 :** Synthèse des travaux par Florian FORESTIER, docteur en philosophie et sciences sociales, chercheur associé à Paris IV et porteur du syndrome d'Asperger.

**-17h20 –17h30 :** discours de clôture de la présidente : Danièle LANGLOYS

### Palais des Congrès > Accès

Métro : Ligne 1 (La Défense - Château de Vincennes) station Porte Maillot-Palais des Congrès

RER : Ligne C station Neully-Porte Maillot-Palais des Congrès

Liaison directe avec l'aéroport Roissy par navette (30 min) . Porte Maillot : boulevard Gouvion St-Cyr (face à l'hôtel Méridien)

Liaison direct avec l'aéroport Orly par bus (Invalide + RER C)

Stands de livres / DVD et de matériel éducatif et pédagogique

# Le changement des pratiques en autisme, c'est maintenant ?

Le plan autisme 3 est enfin sorti le 2 mai dernier. Les professionnels déjà investis dans le changement des pratiques, attendaient un signal politique fort : il a été donné dans l'ancrage clair et ferme de ce plan aux recommandations de bonnes pratiques validées par la Haute Autorité de Santé en mars 2012.

Ce plan est un espoir pour les familles car les personnes avec autisme comme nous tous, ont besoin d'instruction, d'éducation, de loisirs, d'une vie sociale et professionnelle répondant à leurs aptitudes pour le meilleur épanouissement possible au sein de notre société.

Le changement des pratiques en autisme, c'est maintenant ? est le thème de ce congrès et nous verrons ensemble comment toujours mieux accompagner nos enfants, adolescents et adultes et :

- Informer sur les problèmes médicaux majeurs comme l'épilepsie et les troubles du sommeil, l'intérêt et le fonctionnement d'une consultation génétique.
- Donner aux enseignants et professionnels l'envie d'investir dans la scolarisation des enfants et adolescents, quelles que soient leurs aptitudes.
- Enseigner en adaptant pour développer des compétences et permettre aux personnes avec autisme de restaurer leur dignité d'être humain et d'avoir une place dans la société.
- Relever le défi de l'insertion sociale et professionnelle des adultes en leur accordant la « présomption de capacité ».

Ces axes de réflexion vous invitent, amis parents et professionnels, à miser sur l'avenir et les possibilités d'un accompagnement toujours amélioré pour les personnes autistes, à tout âge..

## De la formation à l'insertion sociale et professionnelle des adultes avec autisme Conférence le vendredi 15 novembre (après-midi) au Conseil Régional d'Ile-de-France à Paris – Salle Delouvrier

- De la scolarisation à la formation professionnelle : quels parcours ? Quels objectifs ?
- Quel travail proposer aux adultes autistes accueillis aujourd'hui en FAM ?
- Au Québec : l'insertion professionnelle adaptée des adultes avec autisme.

Intervenants : Laurence Stezewski, (chef de service CRDITED MTL, ministère de la santé et des services sociaux. Montréal – Québec), Agnès Woimant (parent), Dominique Pasquet, (directeur de FAM en Picardie).

Programme détaillé sur [www.autisme-france.fr/](http://www.autisme-france.fr/). Conférence gratuite avec réservation obligatoire à [autisme.france@wanadoo.fr](mailto:autisme.france@wanadoo.fr) (nombre de places limitées).

## BULLETIN D'INSCRIPTION CONGRÈS AUTISME FRANCE DU 16 NOVEMBRE 2013

Dans la limite des places disponibles. 1 bulletin par personne, le photocopier si nécessaire.

**A retourner accompagné du règlement à Autisme France - 1175 Av de la République 06550 La Roquette sur Siagne**

N° organisme de formation : 93060496706

Inscription possible par téléphone au 04 93 46 01 77 - paiement par CB sécurisé via le site.

Nom : ..... Prénom : .....

Numéro d'adhérent : .....

Établissement (si inscription par l'employeur) : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Tél : .....

E-mail : .....

Je désire recevoir ma confirmation d'inscription et ma facture par mail.

(pour éviter la mise en spam, mettre l'adresse [autisme.france@wanadoo.fr](mailto:autisme.france@wanadoo.fr) en expéditeur fiable dans votre logiciel de messagerie)

60 € : Professionnel

45 € : Parent / AVS / étudiant (non adhérents)

Je désire recevoir une réduction gratuite SNCF (20%).

48 € : Professionnel établissement (groupes 9 pers et +)

30 € : parent / AVS / étudiant (adhérent)

Les parents salariés peuvent bénéficier du financement du congrès (inscription, déplacement.....) par le DIF (droit individuel formation).

### Adhésion Autisme France

30 € (Adhésion individuelle : parents, amis, professionnels)

Pour bénéficier du tarif adhérent, vous devez être à jour de cotisation pour l'année en cours ou prendre l'adhésion en même temps que l'inscription au congrès.

#### Conditions d'inscription :

Aucune inscription ne sera enregistrée sans le règlement (excepté les règlements par virement).

Chaque inscription fait l'objet :

- D'une confirmation d'inscription valant justificatif pour bénéficier des réductions de transport.
- D'une attestation de présence (remise sur place le jour de la manifestation).

Toute annulation reçue avant le 1er Octobre 2013 (le cachet de la poste faisant foi) entraînera un remboursement intégral des sommes versées.

Au-delà du 1er Octobre 2013, aucun remboursement ne sera effectué. Si le participant ne se présente pas à la journée, la totalité du règlement sera conservée par l'organisateur.

Je joins un chèque d'un montant de:

J'effectue un virement (uniquement pour les établissements)

sur le compte :

BPCA 15607 00026 6801990927876

IBAN : FR7615607000266801990927876

Je désire recevoir un RIB complet

Fait à : .....

Le : .....

Signature (ou cachet de l'établissement):